



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D8 - Musée des Cordeliers - Programme d'acquisitions 2023 – Plan de financement

Date de convocation : 22 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Philippe BARRIERE à Françoise MESNARD ; Médéric DIRAISON à Jean MOUTARDE ; Natacha MICHEL à Catherine BAUBRI ; Jean-Marc REGNIER à Cyril CHAPPET ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 3

Houria LADJAL ; Hénoc CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ;

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Cyril CHAPPET

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D8 - Musée des Cordeliers Programme d'acquisitions 2023 - Plan de financement

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

Le musée des Cordeliers poursuit l'enrichissement de son fonds suivant les deux thématiques qui forment son identité : d'une part, l'histoire de la ville et la mémoire du territoire dans lequel elle s'inscrit et, d'autre part, les Expéditions Citroën en Afrique et en Asie.

Pour l'année 2023, il est proposé d'intégrer à ses collections :

- un dessin au pastel sous cadre, exécuté durant l'expédition Centre-Asie à Téhéran le 3 mai 1931 par l'artiste Alexandre Iacovleff, représentant deux femmes iraniennes en costume traditionnel.

Les crédits nécessaires à cette acquisition d'un montant de 4 508 € frais acheteur compris, sont inscrits au Budget Primitif 2023.

Dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) 2023, il est octroyé à la Ville une subvention de 1 127 € de la part de l'État et une subvention de 1 127 € de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine, soit le taux d'aide maximale de 50 %. Par ailleurs, une subvention de 25 % de la dépense totale hors frais est espérée du Département de la Charente-Maritime, soit 875 €.

Le budget alloué à cette acquisition du musée des Cordeliers se décompose comme suit :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Achat : 3 500 €	Ville de Saint-Jean-d'Angély : 1 379 €
Frais de commission : 1 008 €	FRAM part État : 1 127 €
	FRAM part Région : 1 127 €
	Département de la Charente-Maritime : 875 €
Total des dépenses TTC : 4 508 €	Total des recettes TTC : 4 508 €

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le programme d'acquisitions 2023 du musée pour un montant total de 4 508 € ;
- d'émettre un avis favorable quant au plan de financement présenté ;
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant légal à signer tout document afférent à ce dossier.

TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20230928-

2023_09_D8-DE

AR Sous-préfecture le 29 SEP. 2023

Publication dématérialisée le 29 SEP. 2023

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à **l'unanimité des suffrages exprimés (25) :**

- **Pour : 25**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

TÉLÉTRANS MIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
sous le n° 017-211703475-20230928-
2023_09_D8-DE
AR Sous-préfecture le **29 SEP. 2023**
Publication dématérialisée le **29 SEP. 2023**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.